

## PALMARÈS TROPHÉES ALICE MILLIAT

### Des initiatives concrètes pour faire bouger les lignes de l'égalité femmes-hommes dans et par le sport

Ce mercredi 12 octobre, la Fondation Alice Milliat, avec le soutien de la Ville de Paris, de la Banque Palatine et de l'Agence Nationale du Sport, ont organisés la deuxième édition des Trophées Alice Milliat. Une cérémonie lors de laquelle ont été mis en lumière les initiatives et les engagements de celles et ceux qui, au quotidien, œuvrent à plus d'égalité dans le sport et grâce au sport. A l'occasion de cette cérémonie, le jury, présidé par Paoline Ekambi, ancienne internationale de basket-ball, aujourd'hui entrepreneuse dans le sport et membre du collectif Alice Milliat, a décerné 6 prix : la personnalité, le média, le partenaire sport, l'association, l'association Parisienne et le prix coup cœur. Quelques jours après le cinquième anniversaire du mouvement #MeToo, la Fondation Alice Milliat a également remis un trophée d'honneur à Sarah Abitbol dont le témoignage a été le véritable déclencheur d'une conscience collective sur les violences sexistes et sexuelles dans le sport.



La Fondation Alice Milliat accompagné de Didier Moaté, Directeur Général de la Banque Palatine, de Amélie Oudéa-Castéra, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, et de Brigitte Henriques, Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français.

Le jury de cette deuxième édition. De gauche à droite : Ana de Boa Esperança, Déléguée Générale de l'Institut Randstad ; Nicolas Martin, Responsable sponsoring RATP ; Gwendal Peizerat, Champion Olympique de danse sur glace ; Cécile Hernandez, Championne Paralympique de Snowboard ; Paoline Ekambi, Présidente du Jury et Co-fondatrice de Sportail Community ; Mathilde Castres, Présidente de Sine Qua Non ; Carole Modigliani, Chargée de mission au Ministère délégué de l'égalité femmes/hommes ; Patrick Ibry, Directeur Général Adjoint de la Banque Palatine ; Guillaume Battin, Journaliste sports à France Inter.

Laurence Fischer, Fondatrice de Fight for Dignity et Championne du monde de Karaté ; Sarah Abitbol, Récompensée pour son combat en faveur de la libération de la parole contre les violences sexuelles dans le sport ; et Aurélie Bresson, Présidente de la Fondation Alice Milliat.

**Aurélié Bresson, présidente de la Fondation Alice Milliat, souligne :** « Créé en 2021, en hommage aux combats menés par Alice Milliat il y a plus de 100 ans pour permettre aux femmes de faire du sport et de participer aux Jeux Olympiques, cet événement a vocation à rassembler, à mobiliser, à inspirer et à engager le plus grand nombre pour une plus grande représentation des femmes dans le sport. Le palmarès de cette deuxième édition montre une nouvelle fois tout l'héritage laissé par Alice Milliat mais aussi la dynamique collective qui existe sur cet enjeu majeur d'égalité pour le sport et plus largement pour la société. »

**Paoline Ekambi, présidente du jury, soutient** « Les Trophées Alice Milliat représente un acte militant et s'inscrivent dans le prolongement des actions d'Alice Milliat. Le sport n'est pas la propriété des hommes. Il est féminin, il est même féministe depuis sa création. »

**Didier Moaté, Directeur Général de la Banque Palatine, conclut** « Nous sommes très fiers d'avoir pu contribuer, grâce à cette deuxième soirée de cérémonie des Trophées Alice Milliat, au rayonnement du sport féminin en France ; Cet engagement qui est le nôtre auprès de la Fondation Alice Milliat est pour la Banque Palatine, le prolongement naturel de notre partenariat avec Paris 2024, et cette soirée a permis de mettre en lumière des femmes et des hommes qui sont inspirantes et inspirants pour les générations futures tout comme l'a été Alice Milliat.»

A l'occasion de cette cérémonie, 6 trophées ont été décernés : personnalité, média, association, entreprise partenaire du sport, association parisienne et un coup de cœur.

- **TROPHÉE DE LA PERSONNALITÉ EN PARTENARIAT AVEC SPORT ET CITOYENNETÉ**  
**Remis à Marie-Sophie Obama – Présidente déléguée de l'ASVEL Féminin.** Elle a notamment sauvé le club de la relégation et a créé l'association « Les Lumineuses » à travers laquelle elle souhaite être une caisse de résonance pour toutes les femmes aux histoires remarquables venues de multiples horizons.
- **TROPHÉE DU PARTENAIRE SPORT EN PARTENARIAT AVEC SPORSORA**  
**Remis à La Française des Jeux** pour son engagement dans le cyclisme aux côtés de l'équipe professionnelle FDJ – Suez – Futuroscope, du Tour de France femmes, du Paris-Roubaix femmes et de la Fédération Française de Cyclisme avec la création de la Coupe de France Elite FDJ
- **TROPHÉE DU MÉDIA EN PARTENARIAT AVEC WOMEN SPORTS**  
**Remis à l'AFP SPORT** pour son engagement en faveur d'un traitement plus égalitaire du sport masculin et féminin avec la nomination d'un diversity editor.
- **TROPHÉE DE L'ASSOCIATION EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE NATIONALE DU SPORT**  
**Remis à l'association à Femmes Journalistes de Sport** avec le projet « Pas de Jeux Sans Elles », programme de formation à destination des étudiantes en journalisme, encore trop peu nombreuses dans les médias sportifs.
- **TROPHÉE DE L'ASSOCIATION PARIENNE EN PARTENARIAT AVEC L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE PARIS**  
**Remis à Escrime Nord de Paris** qui encourage les jeunes filles du 18<sup>ème</sup> arrondissement à pratiquer l'escrime et pour celles qui le souhaitent faire de la compétition.
- **TROPHÉE « COUP DE CŒUR » EN PARTENARIAT AVEC LE COLLECTIF ALICE MILLIAT**  
**Remis à l'association Clermont Sport avec le programme « Sport Santé pour Elle »** dont l'objectif est d'accompagner les femmes tout au long de leur vie à travers des activités physiques adaptées.
- **TROPHÉE « COUP DE BOOST »**  
**Remis au podcast « Présidente »** qui met en avant des personnalités féminines influentes dans le monde du sport en abordant les thèmes de la représentation des femmes dans le sport et leur place dans la société.
- **PRIX SPÉCIAL**  
**Remis à Sarah Abitbol** pour son combat en faveur de la libération de la parole contre les violences sexuelles dans le sport.

### **A propos de la Fondation Alice Milliat**

Officiellement créée le 29 mars 2016, la Fondation Alice Milliat est la première Fondation dédiée au sport féminin à voir le jour en Europe. Elle est sous égide de la Fondation du Sport Français et reconnue d'utilité publique. La Fondation a été créée en réponse aux inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du sport. Elle est née de la volonté d'améliorer la médiatisation du sport féminin en France et en Europe, qu'il soit amateur ou professionnel. Si la médiatisation progresse grâce notamment à la création de médias spécialisés, un long chemin reste encore à parcourir pour parvenir à une place plus juste des femmes dans le sport et à ériger des « rôles modèles » pour des millions de jeunes filles.

### **À propos d'Alice Milliat**

Née le 5 mai 1884 à Nantes et décédée le 19 mai 1957 à Paris, Alice Milliat est au sport féminin ce que le Baron de Coubertin est au mouvement olympique. Sportive (elle pratique essentiellement l'aviron, la natation et le hockey sur gazon), Présidente du club Fémina Sport en 1915, elle fait partie des fondatrices de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France en 1917. Elle en deviendra d'ailleurs la Présidente en 1919. Elle milite pour la participation des femmes aux Jeux Olympiques, et devant le refus du CIO, décide d'organiser des compétitions féminines, nationales d'abord (championnat de France de football féminin par exemple) puis internationales (Jeux Mondiaux Féminins à Paris en 1922). Le succès de la seconde édition de cette dernière organisée en Suède en 1926 est tel que le CIO autorise enfin les femmes à participer à des épreuves officielles lors des Jeux Olympiques de 1928 à Amsterdam.

### **A propos du collectif Alice Milliat**

La Fondation Alice Milliat a voulu fédérer au sein d'un « Collectif », le maximum de sportives et de sportifs qui adhèrent à l'ambition de faire perdurer l'héritage d'Alice Milliat pour faire avancer la place des femmes dans le sport et des sportives dans les médias. Chaque athlète membre de ce « Collectif » est signataire d'une charte d'engagement qui formalise son soutien aux messages et aux actions de la Fondation. Concrètement, les sportives et les sportifs signataires en fonction de leur temps et de leurs convictions sont invités à participer aux événements de la Fondation, à relayer ses messages sur leurs réseaux sociaux, à participer à ses campagnes de communication... A ce jour, déjà une vingtaine d'athlètes ont signé la charte et l'objectif est de réunir plus de 100 personnalités du sport en 2022.